

# Conditions générales de Vente

## Conditions Générales de Vente d'AéroPark Nantes

Préambule : Le service de réservation [www.Aeropark-Nantes.fr](http://www.Aeropark-Nantes.fr), géré par la société AéroPark Nantes permet la location d'un parking aux clients.

### Définition des termes :

- Client : toute personne ayant réservé un parking par le biais du site.
- Utilisateur : tout internaute accédant au site.

### Article 1 : Domaine d'application des conventions générales de vente et d'utilisation.

Les présentes conditions s'appliquent dans toute relation contractuelle conclue en ligne via le site et à tout utilisateur dans le cadre des offres commerciales proposées sur le site AéroPark Nantes.

### Article 2 : Accès au service de réservation de parking.

2.1 La réservation se fait en ligne, sur le site [www.Aeropark-Nantes.fr](http://www.Aeropark-Nantes.fr). Il est ouvert à toute personne physique ou morale, professionnelle ou particulière.

2.2 Tout utilisateur désirant accéder au service de réservation de parking d'AéroPark Nantes doit s'enregistrer au moyen d'une saisie informatique sur le site [www.Aeropark-Nantes.fr](http://www.Aeropark-Nantes.fr) dans la rubrique "Réservation".

2.3 A l'issue de la procédure de souscription d'une réservation, l'utilisateur recevra par courrier électronique un bon de réservation reprenant les éléments essentiels de celle-ci.

Nous ne fonctionnons que sur rendez-vous et devis acceptés. C'est au client de s'assurer que sa réservation est bien confirmée.

Réservation minimale : 2 jours avant le départ

### Article 3 : La réservation de parking.

3.1 L'utilisateur a la faculté de souscrire aux offres de réservation de [www.Aeropark-Nantes.fr](http://www.Aeropark-Nantes.fr). L'intégralité des offres proposées par AéroPark Nantes est soumise à la présente convention.

3.2 Les informations contractuelles des différentes offres sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au moment de la procédure de souscription en ligne. AéroPark Nantes se réserve le droit d'annuler toute réservation d'un utilisateur en cas de non-conformité, concernant cette réservation, sans que celui-ci puisse réclamer une quelconque indemnité à quelque titre que ce soit.

3.3 La validation par le Client de sa réservation, vaut acceptation des présentes Conditions générales pleinement et sans réserve. Les données enregistrées par AéroPark Nantes sur le site [www.Aeropark-Nantes.fr](http://www.Aeropark-Nantes.fr) constituent la preuve de l'ensemble des informations passées entre AéroPark Nantes et ses clients.

3.4 Le client reçoit par mail la confirmation de sa réservation avec l'heure de rendez-vous au parking ainsi que l'itinéraire d'accès au parking.

3.5 AéroPark Nantes ne pourra pas être tenu responsable en cas de non-respect de l'heure de rendez-vous fixé dans le bon de réservation.

### Article 4 : Réceptions départ et retour

4.1 Concernant la réception départ, le client fixe l'heure de dépôt du véhicule. N'ayant pas besoin de navette pour se rendre dans l'aérogare, le client peut se présenter avant ou après cette heure.

4.2 En cas de changement sur le vol retour, le client est tenu d'en avvertir AéroPark Nantes, afin d'assurer la meilleure prestation possible.

#### **Article 5 : Le prix et la procédure de paiement.**

5.1 Les prix des différents services sont exprimés en euros et calculés TTC.

5.2. AéroPark Nantes se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment (ces modifications n'auront bien sûr pas vocation à s'appliquer aux réservations déjà enregistrées). Les produits sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la souscription à l'une des offres ou services

5.3 Le paiement se fait en ligne : Le client est tenu de régler la prestation en ligne via 3D Secure.

5.4 Toute journée commencée est due.

5.5 Toute modification de stationnement entraînera une facturation différente du devis.

#### **Article 6 : De la responsabilité d'AéroPark Nantes.**

6.1 Le véhicule laissé par le client est en état de fonctionnement correct. Tout dépannage du véhicule, en cas de panne sur le parking d'AéroPark Nantes est à la charge du client.

6.2 Le véhicule confié et pris en charge par AéroPark Nantes est assuré pendant son stationnement par la compagnie d'assurance du client. Un état des lieux du véhicule est établi lors du dépôt de celui-ci par photos numériques et ceci à l'ouverture de l'accueil. En dehors des heures d'ouverture de l'accueil, le client accepte que les photos soient faites à l'ouverture (pour éviter tous litiges entre l'heure de dépôt du véhicule et l'heure de l'ouverture de l'accueil, le client peut lui même faire ses propres photos au dépôt). Les clés du véhicule seront entreposées dans une salle forte. Les micro-rayures ou coups de portière non visibles par photos ne pouvant pas être constatés, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

6.3 En cas de non photos prises par le client pour tout dépôt de nuit, ce sont les photos prises à l'ouverture de l'accueil qui feront foi. AéroPark Nantes décline toute responsabilité en cas de réclamation après restitution du véhicule.

6.4 AéroPark Nantes sera exonéré de toute responsabilité relative aux dégâts pouvant survenir durant la prestation tels que tempête, grêle, incendie, dégâts des eaux, émeutes, actes de sabotage, ou tout autres dégâts liés à des causes naturelles exceptionnelles ou non ainsi que de toute responsabilité relative aux vols d'effets personnels. AéroPark Nantes sera également exonéré de toute responsabilité en cas de panne mécanique ainsi que de tout problème électronique ou électrique de même pour ce qui concerne les bris de glace.

6.5 Au retour, toute contestation concernant l'état des lieux du véhicule, ne sera prise en compte que si elle est faite avant le départ du parking d'AéroPark. Cet état des lieux « retour » n'est pas fait systématiquement c'est au client d'en faire la demande.

#### **Article 7 : Conditions de parcage du véhicule du client**

7.1 Le véhicule est parké dans un lieu clos et sécurisé (vidéo surveillance)

7.2 Le véhicule est remisé et sorti de son emplacement par le personnel d'AéroPark.

#### **Article 8 : Les obligations d'AéroPark Nantes et assurance annulation**

8.1 Le paiement de la prestation se fait par CB lors de la réservation sur notre site au moyen de transactions sécurisées fournies par e-transactions du CA. Une fois le paiement réalisé, un mail de confirmation de réservation et de règlement vous sera envoyé.

8.2 Le client a souscrit une option « assurance annulation » de 4 €. S'il prévient de son annulation au moins 1h00 avant son heure prévue de dépôt du véhicule, il n'y aura aucun frais facturé en dehors des 4 € de l'option. Toutefois, cette assurance ne pourra pas s'appliquer dans la mesure où la prestation a été partiellement utilisée. Aussi le client ne pourra pas demander de remboursement en cas de modification de l'heure de retour ou en cas de retour anticipé.

8.3 Le client souscrit une option "assurance report de prestation" de 2 €. S'il prévient de son annulation au moins 1h00 avant son heure prévue de dépôt de véhicule, il y aura un bon de réduction du montant de la prestation en dehors des 2 € de l'option.

8.4 Le client ne souscrit pas l'option « assurance annulation » ni à l'option « assurance report de prestation ». Aucun remboursement ne sera effectué.

#### **Article 9 : Modification des présentes conditions.**

AéroPark Nantes se réserve le droit de modifier tout ou partie des présentes conditions.

#### **Article 10 : Sous-traitance**

Le Prestataire pourra avoir recours à tout sous-traitant de son choix dans le cadre de l'exécution du service.

#### **Article 11 : Collecte des données personnelles.**

La collecte de ces informations par la société AéroPark Nantes se fait en respect des dispositions de la loi informatique et liberté de 1978. Le client consent à ce que ces informations soient utilisées par [www.Aeropark-Nantes.fr](http://www.Aeropark-Nantes.fr) dans le cadre de son activité afin de constituer un fichier clients. Sauf autorisation expresse de l'intéressé lors de la saisie, [www.AéroPark-Nantes.fr](http://www.AéroPark-Nantes.fr) s'engage à ne pas transmettre ces informations. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

AéroPark Nantes  
5 rue Charles Lindbergh  
44340 Bouguenais

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000€

RCS NANTES : 809 450 919